

Discours du Président du Conseil Général

Session plénière du Conseil Général consacrée au débat d'orientation budgétaire

Vendredi 30 janvier 2015



Cette session est essentiellement consacrée à l'examen du rapport d'orientation budgétaire.

Toutefois, avant de rentrer dans le vif du sujet, je voudrais revenir un instant sur les événements de la 1ère semaine de janvier.

Une véritable Union Nationale s'est mise en marche le dimanche 11 janvier, à PARIS, et dans toute la France, pour réagir aux actes terroristes qui bafouent les libertés fondamentales de notre République. C'est notre « Vivre ensemble » qui a été remis en cause. Et force est de constater que la capacité de notre société à absorber une évolution culturelle majeure dans un contexte de mondialisation n'est pas acquise.

Le devoir de mémoire de ces événements, doit donc se traduire pour nous, élus, par la préoccupation constante, de construire nos politiques publiques en intégrant justement ces évolutions sociétales et culturelles.

Nous ne pouvons, en effet, nous contenter d'un traitement sécuritaire de ces événements.

Nous allons, lors de cette session, nous prononcer sur l'adoption de nouveaux contrats ville de Tarbes et Lourdes pour la période 2015-2020.

Leur mise en œuvre nous donnera l'opportunité de construire et soutenir de nouveaux projets dont il sera déterminant qu'ils soient élaborés et réalisés avec la population de ces quartiers.

Un conseil citoyen est prévu. Il faudra le faire vivre, donner la parole aux habitants de toutes origines et confessions religieuses pour répondre aux vraies attentes, aux vrais besoins, en portant une attention particulière sur la jeunesse.

Après ce préalable important, je vous propose maintenant de revenir sur le thème majeur de cette réunion, c'est-à-dire le Débat d'Orientation Budgétaire.

Dans les contextes économiques difficiles, il faut, plus que jamais, investir pour soutenir l'activité des entreprises, la création de richesses et l'emploi.

Je suis personnellement convaincu que nous devons rester volontaires pour dégager un budget d'investissement dynamique nous permettant de soutenir l'économie locale, tenter de freiner la spirale négative qui conduit nos concitoyens du travail vers le chômage, puis du chômage vers le RSA, et parfois du RSA à la rue.

C'est pourquoi, cette année encore, je proposerai au Conseil Général de continuer à investir et d'injecter plus de 60 millions d'euros d'investissements publics dans l'économie locale.

Mais il faut également être attentif aux ménages et veiller à ne pas les accabler avec des augmentations d'impôts.

Dans le contexte économique actuel, il ne me paraît pas raisonnable d'envisager une hausse de fiscalité. C'est pourquoi, pour la 3e année consécutive, je proposerai d'établir le budget 2015 sans augmenter l'impôt, et plus précisément le foncier bâti.

Malheureusement, cet exercice devient de plus en plus difficile.

Les dépenses sociales s'accroissent, en particulier les allocations individuelles de solidarité, avec l'accroissement constant du nombre de bénéficiaires du RSA et l'augmentation naturelle du nombre de personnes âgées.

Or, bien que relevant de la solidarité nationale, ces allocations ne sont financées qu'à 56% par l'Etat. Le reste est à la charge du Conseil Général et vient injustement amputer notre capacité d'investissement au service du développement économique nécessaire au territoire.

Il nous faut donc optimiser toujours plus l'utilisation de nos dépenses de fonctionnement et rechercher des sources d'économies.

Il nous faut construire de beaux projets qui créeront demain de nouvelles richesses.

Il nous faut avoir de l'ambition pour ce département et ses habitants et construire un budget qui soit représentatif de cette ambition.

Michel PÉLIEU
Président du Conseil Général
des Hautes-Pyrénées